

VILLE DE
pully

Séance publique d'information « avant travaux »

Chemins de Chamblandes, de Champittet et du Manoir

Direction des travaux et des services industriels

29 avril 2025



Intervenants et programme de la soirée

Accueil et introduction

M. Nicolas Bolomey, adjoint au chef de service, responsable entité Travaux

Rappel des éléments de bases du projet

M. Zoran Stojanovic, chef de projet, responsable du chantier/projet

Planification, perturbation, communication

M. Zoran Stojanovic, chef de projet, responsable du chantier/projet

Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

M. Cédric Henry, responsable du réseau d'évacuation des eaux

Questions / discussion

Apéritif

30'

45'



Introduction





Rappel des éléments de bases du projet

Etat existant :

- Collecteur d'eaux mélangées existant date des années 1916 et a subi un effondrement sur la partie Sud du ch. de Champittet en 2018.
- Réseau d'eau potable date des années 1958 et est désormais dans un état de vétusté avancé.
- Réseau d'électricité, d'éclairage public et de gaz sont anciens et dégradés.
- La route est en mauvais état général et ne respecte plus les normes actuelles.
- Peu de sécurité des cheminements piétonniers et cyclables.

Etat projeté :

- Mise en séparatif du réseau d'assainissement, création de deux collecteurs (EU + EC).
- Renouvellement des réseaux souterrains (Gaz – ESP – ELE BT + EP – Swisscom).
- Réaménagements routiers/urbains sur l'ensemble du périmètre.
- Création d'un trottoir sur les ch. de Champittet et de Chamblandes.
- Agrandissement des gabarits de chaussées et création de double-sens cyclable.



Rappel des éléments de bases du projet

Réseaux concernés :

Ville de Pully

- Réseau d'évacuation des eaux
- Réseau routier
- Réseau d'eau potable
- Réseau électrique
 - Basse tension
 - Eclairage public
 - Swiss4net / Pully4net

Externe à la Ville de Pully

- Réseau du gaz Lausanne
- Réseau électrique SIL
 - Moyenne tension
- Réseau Swisscom

Dates clés du projet :

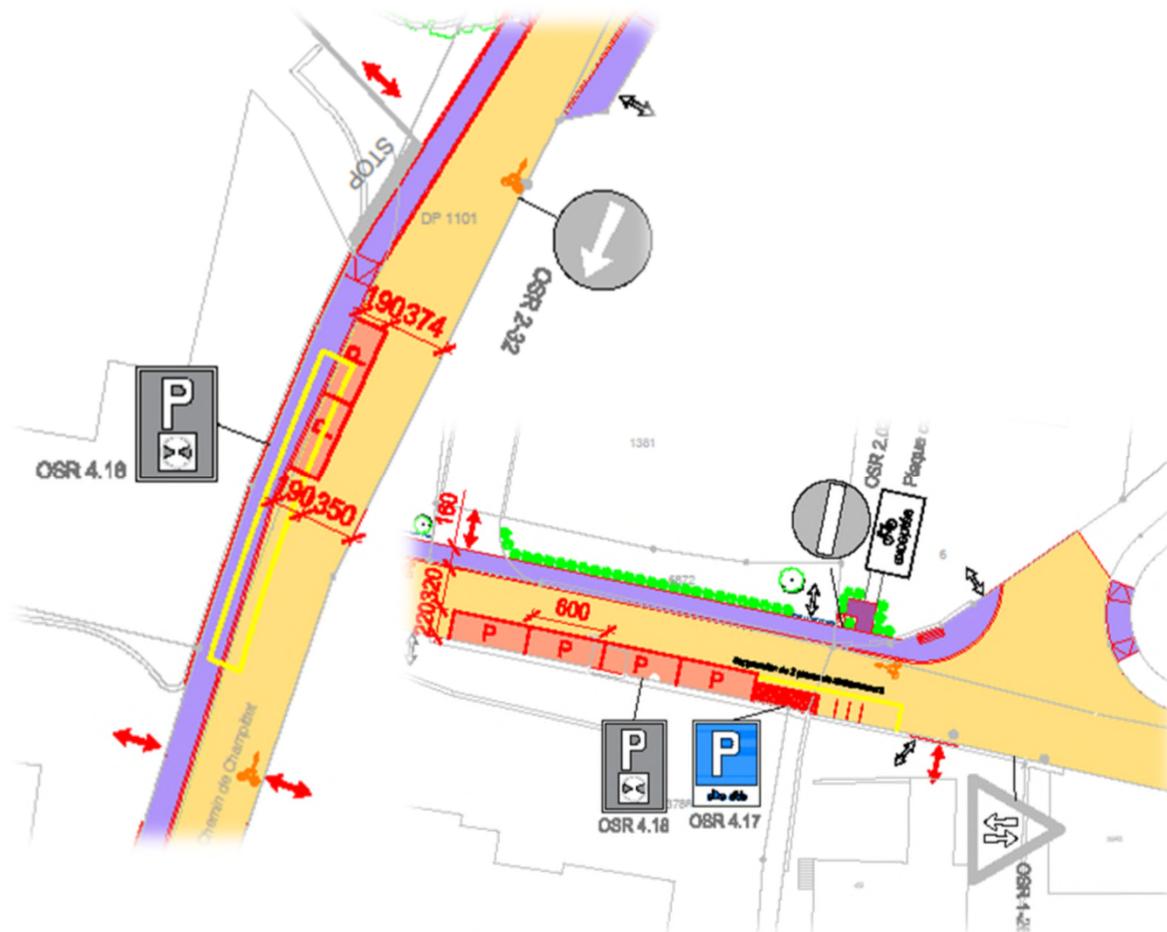
- | | |
|---------------------|---|
| ✓ Janvier 2024 | Séance publique d'information aux riverains «Présentation du projet» |
| ✓ Juin 2024 | Mise à l'enquête du projet |
| ✓ Février 2025 | Présentation du préavis au Conseil communal et obtention du crédit de réalisation |
| ✓ Avril 2025 | Examen final du dossier aux autorités cantonales |
| ➤ Avril 2025 | Séance publique d'information aux riverains «avant travaux» |

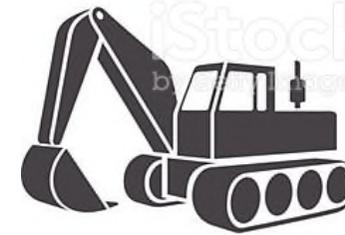


Rappel des éléments de bases du projet

Modifications entre le projet présenté en janvier 2024 et le projet d'exécution

- Maintien de 2 places de stationnement sur le chemin de Champittet « partie Sud ».
- Création de 10 places pour vélos au chemin de Chamblandes « partie Ouest » et au chemin du Manoir « partie Est ».
- Création d'une placette au droit du carrefour Chamblandes / Carvalho.
- Pose d'une main courante sur l'entier du chemin de Champittet.





Déroulement des travaux sur le domaine public



Planification des travaux



INFO-TRAVAUX

Informations générales du chantier :

Entreprise adjudicataire pour les travaux de génie civil : **FFA SA**

Maître d'ouvrage : Ville de Pully

Personne et service de contact :

M. Zoran Stojanovic, chef de projet, direction locale des travaux
021 721 32 59

Police Est Lausannois, signalisation et déviation de la circulation
021 721 33 11

Planning général des travaux :

Démarrage du chantier - **9 juin 2025**
Durée estimée des travaux - **24 mois**



Planification des travaux



Important :

Les changements de phasages seront systématiquement communiqués. Concernant le sens de circulation, il sera important de respecter la signalisation provisoire mise en place.

Malgré une planification complexe, les actions suivantes seront garanties pendant toute la durée du chantier, à savoir :

- Les cheminements pour piéton.
- L'accessibilité aux véhicules des services d'urgence.
- L'accès en voiture à votre domicile (*sauf cas exceptionnels où vous serez préalablement avertis*).
- Le ramassage des déchets au porte-à-porte ou à un emplacement provisoire situé à proximité de votre domicile.



Perturbations

Les perturbations que vous pourrez subir :

- Sonore
- Coupures d'eau potable, d'électricité ou de gaz
- Circulation dégradée en période d'activité du chantier (semaine uniquement)
- Multiple modifications des sens de circulation
- Peu de places de stationnement sur le domaine public durant les travaux

Ce que nous avons mis en place :

- L'entreprise commencera les travaux bruyants au plus tôt à 7h30 et stoppera les travaux de 12h00 à 13h00 (sauf cas exceptionnel).
- Des avis de coupure vous seront envoyés 24h à l'avance par les services industriels (dans la mesure du possible).
- Des circulaires, informations aux riverains vous parviendront à chaque changement de phasage.



Communication

Supports d'information - Avancement des travaux



Aujourd'hui 29°C/16°C
Demain 29°C/16°C

Actualités & infos ▾ Pully officiel ▾ Administration ▾ **Vivre à Pully ▾** Découvrir Pully ▾ Demandes en ligne ▾ Géoportail SIGIP ▾ 🔍

CHANTIERS

[Accueil](#) / [Vivre à Pully](#) / [Routes et mobilité](#) / [Chantiers / Travaux](#)



CHANTIERS EN COURS

Un certain nombre de chantiers peuvent être temporairement interrompus en raison des contraintes liées au respect des directives fédérales et cantonales pour la lutte contre le COVID-19.

- CH. DE LA VUACHERE ▾
- CH. DU RUISSELET ▾
- RUE DE LA POSTE – AV. SAMSON REYMONDIN – AV. DU TIRAGE - SENTIER DU LYCEE ▾
- TRAVAUX AUTOROUTIERS ▾
- AUTRES TRAVAUX ▾

CHANTIERS TERMINÉS

- CH. DES VIGNES ▾
- AV. DE SENALECHE ▾
- AV. GENERAL GUISAN ET DE LA TOUR HALDIMAND ▾
- CAMPAGNE DE TAPIS 2023 ▾
- CH. DE VILLARDIEZ ▾

CHANTIERS À VENIR

- CH. DU GRILLON NORD, CH. DES COQUELICOTS ET AV. DES PEUPLIERS EST ▾

NAVIGATION PAGE "ROUTES ET MOBILITÉ"

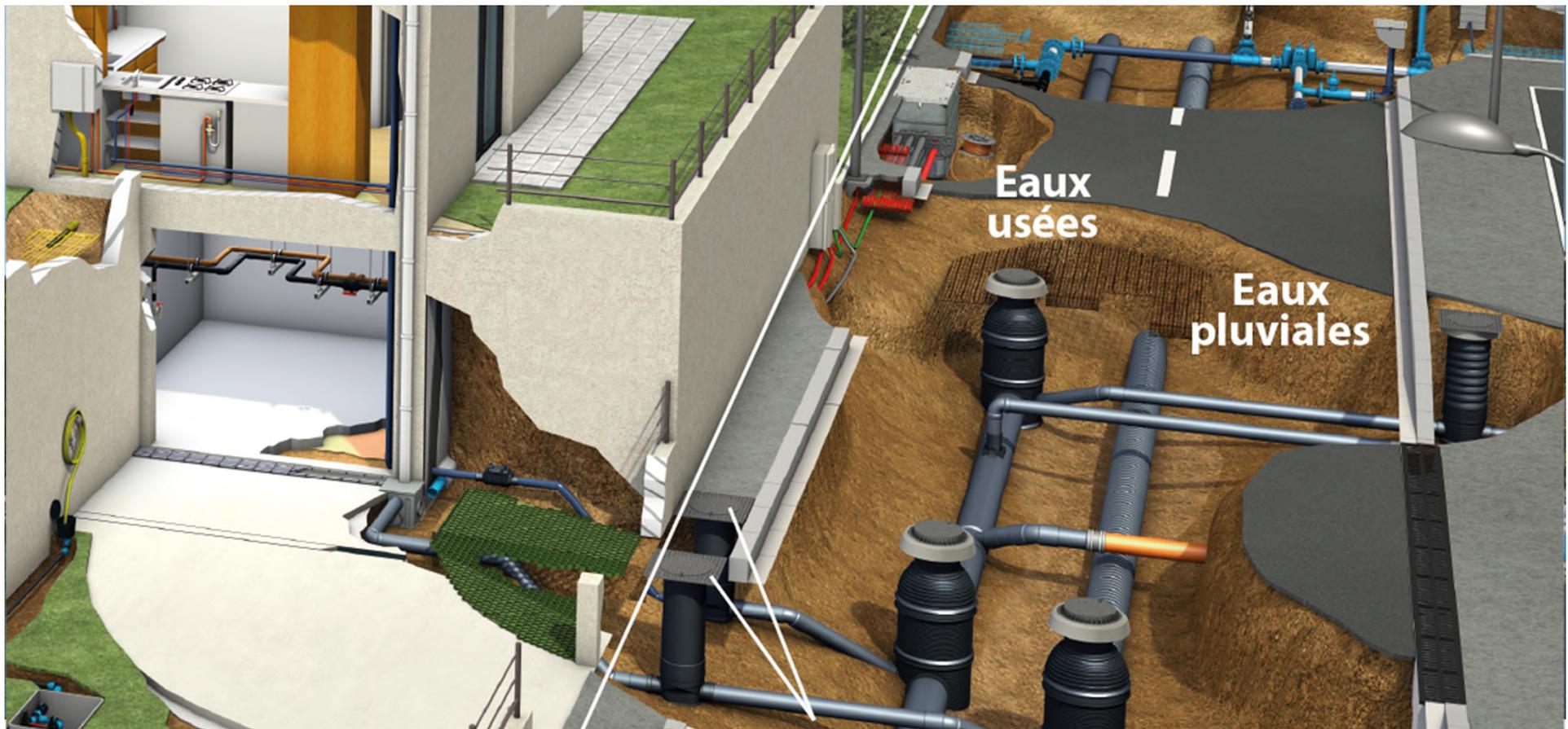
[Permis de fouille](#)

[Cadastré et plans](#)

[Route et voirie](#)

[Location de places de parc](#)

<https://www.pully.ch/chantiers>



Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

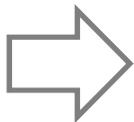
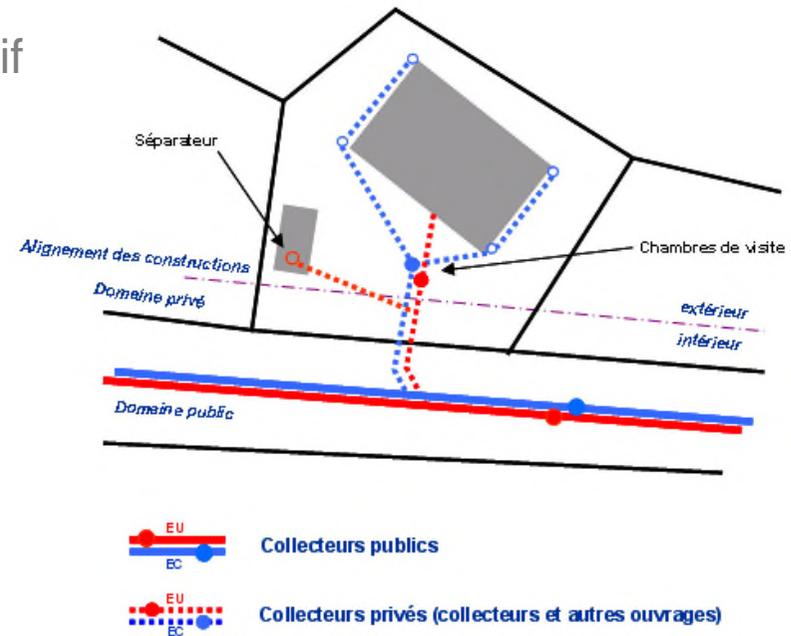


Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

Mise en conformité du système séparatif (selon le Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux)

Remplacement des autres réseaux

- Eau potable / Pully
- Electricité BT / Pully



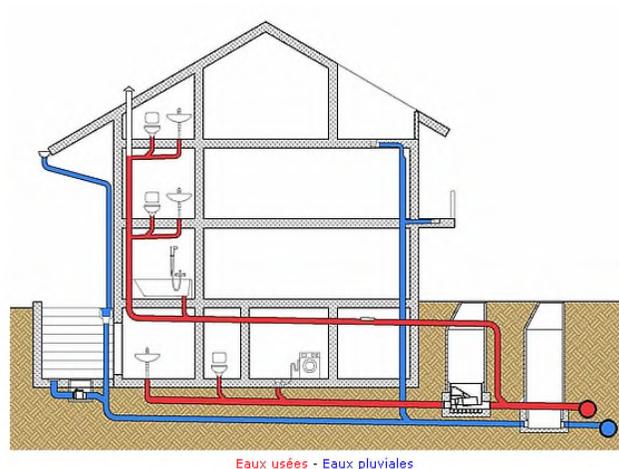
En règle générale, la DTSI recommande aux propriétaires :

- la réalisation de ces travaux simultanément aux travaux communaux.



Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

Contrôle et mise en conformité des équipements privés dans le cadre de chantiers communaux



Actions réalisées

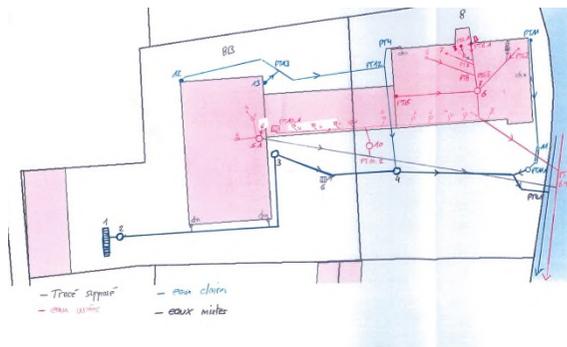


Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

Teinture et croquis

Examen des installations d'évacuation des biens-fonds

(Ville de Pully)



- Traitement des différents points d'évacuation des eaux (chéneaux, grilles, lavabos, etc.)
- Etablissement d'un croquis
- Mise à jour de la surface imperméable raccordée au réseau



Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

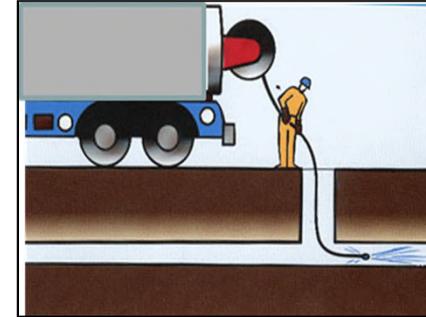
Curage et contrôle caméra

Curage des biens-fonds (Kunzli - AITV)

- Curage des tronçons accessibles
- Curage de contrôle et non d'entretien

Inspection TV (Kunzli - AITV)

- Principalement par caméra coulissante
- Etablissement d'un rapport



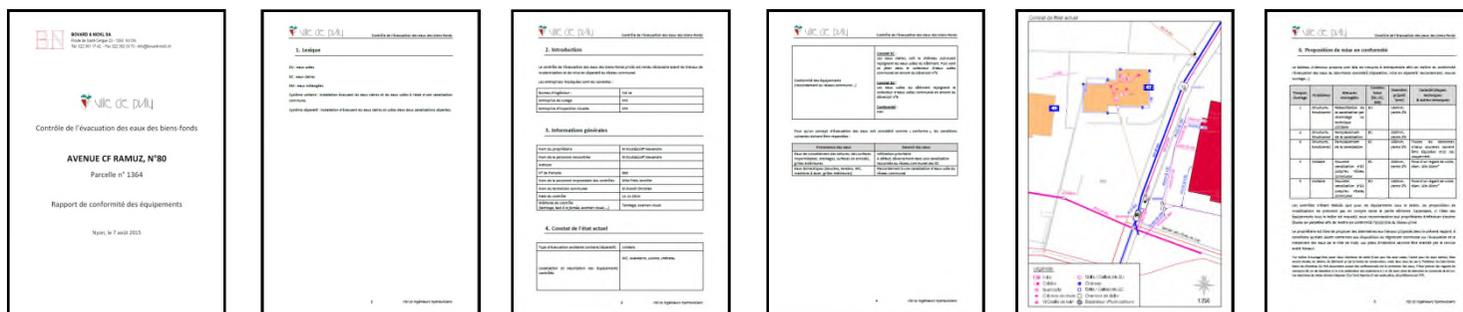


Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

Rapport de conformité des équipements

Le rapport se présente en 3 parties :

- Informations générales
- Constat de l'état actuel et de l'état des équipements
- Proposition de mise en conformité

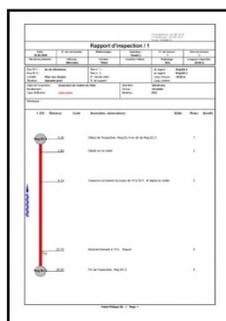


Travaux à effectuer selon RETE et SN 592'000



Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

Rencontre avec les propriétaires



- Rapport de conformité des équipements
- Rapport d'inspection TV
- Courrier de la Commune avec délai d'exécution (au max. 24 mois)
- Informations sur l'âge du tuyau d'alimentation d'eau potable
- Contrôle de la nourriture par le service des eaux





Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

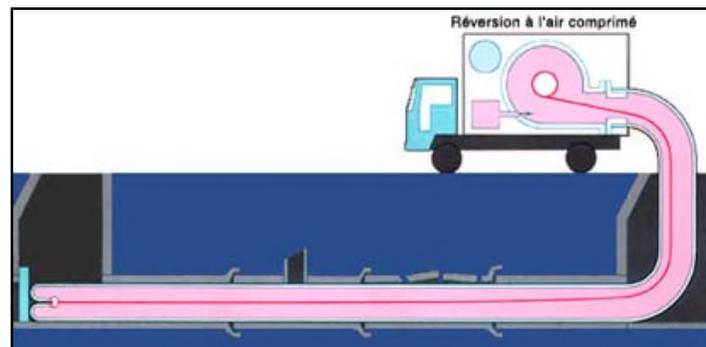
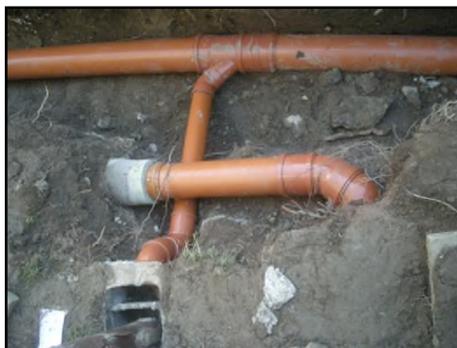
Mise en conformité des équipements

(Propriétaires des biens-fonds)

- Devis par des entreprises spécialisées
- Réalisation des travaux simultanément aux travaux communaux
- Etudes complémentaires et proposition d'une alternative (optionnelle)



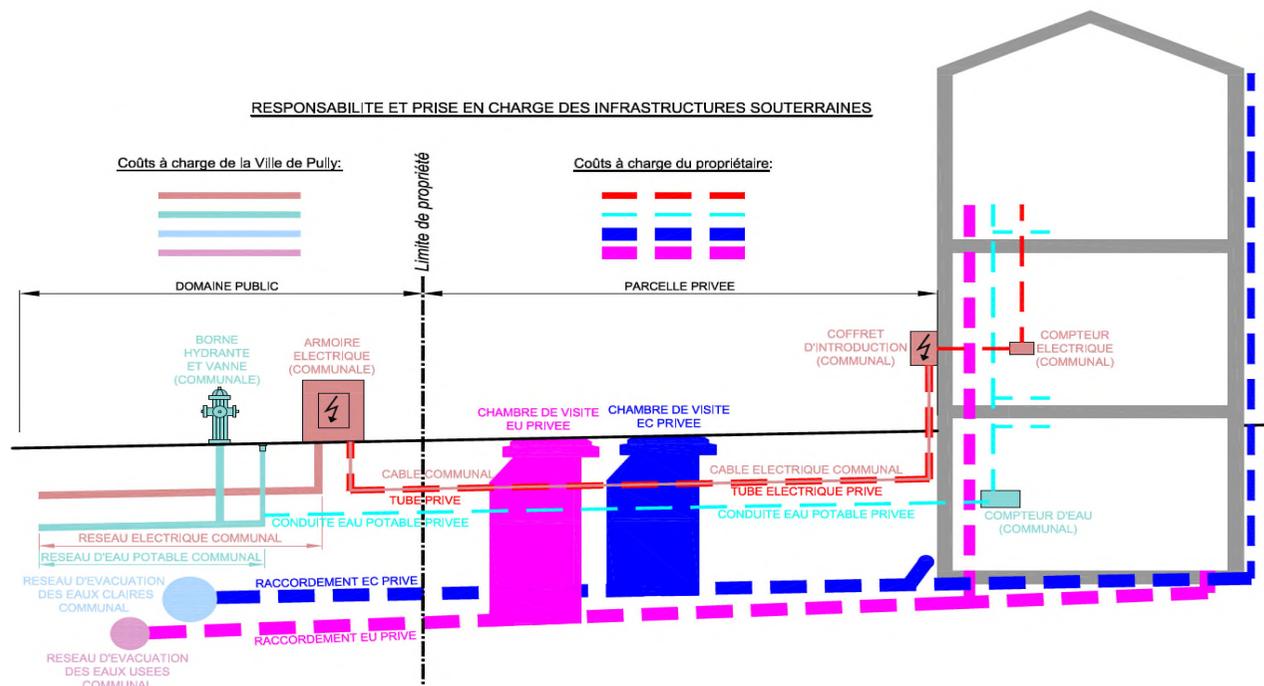
Ce projet doit être validé par le service de l'assainissement





Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

Remplacement des autres réseaux



- Service des eaux : subvention de CHF 1'000.00 pour le remplacement complet du raccordement
- Service électrique : si raccordement vétuste, remplacement du câble en fouille commune



Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

Mise en conformité des équipements privés

Les responsables des réseaux concernés sont :

- Réseau d'évacuation et de traitement des eaux :
M. Cédric Henry
- Réseau d'eau potable :
M. Giuseppe Fagnoli
- Réseau d'électricité :
M. Antonio Cirillo

•• HORAIRES D'OUVERTURES

lu à je:

07h30-11h30 et 13h30-16h30

ve:

07h30-11h30 et 13h30-16h00

•• ADRESSE

**Direction des travaux et des services
industriels**

Ch. de la Damataire 13
1009 Pully

•• CONTACT

Tél. [+41217213200](tel:+41217213200)

Fax. [+41217213215](tel:+41217213215)

Email dtsi@pully.ch



Questions / Discussion

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



Renseignements :

Zoran Stojanovic

Ville de Pully, ch. de la Damataire 13

zoran.stojanovic@pully.ch

021 721 32 59